

LES COURSES INTERNATIONALES DE TRAINEAUX À CHIENS

SKIJORING 1 CHIEN

TRAINEAU 2-4-6 CHIENS



RÈGLEMENTS POUR LES PARTICIPANTS

14-15-16 FÉVRIER 2025

Mise à jour décembre 2024

Table des matières

Règles générales	3
Inscription	3
Officiel de course	3
Matériels	3
Sécurité du participant.....	4
Assistance des bénévoles	4
Guide vétérinaire	4
Règles concernant les départs et les arrivées	5
Équipe en retard pour son départ	5
Participant qui ne prend pas le départ	5
Abandon.....	5
Position de départ.....	5
Aires de départ et d'arrivée.....	5
Ligne d'arrivée	6
Règles de piste.....	6

RÈGLEMENTS POUR LES PARTICIPANTS

Suivre la piste	6
Port des écouteurs.....	6
Travail en équipe avec les chiens.....	6
Dépassements	6
Droit de passage.....	6
Règles de discipline.....	7
Équipements du traîneau	7
Port du casque	7
Classe.....	7
Changement de chiens	8
Nombre de participants par équipe	8
Nombre de chiens lors de l'arrivée	8
Substitution de participant.....	8
Participant qui échappe son équipe.....	8
Règles concernant les chiens	9
Âge minimum des chiens pour les courses	9
Décision concernant la capacité d'un chien à participer	9
Chiens et l'examen vétérinaire obligatoire	9
Chien démontrant une faiblesse.....	9
Antidopage.....	10
Règles concernant le comportement	10
Bon sens et esprit sportif.....	10
Responsabilité du comportement du chien.....	10
Comportements généraux et bien-être animal durant un évènement.....	10
Dénonciation - Protêt.....	10
Grille de sanctions	11
Annexe 1 - Les harnais acceptés et refusés	12
Harnais acceptés.....	12
Harnais refusés	12
Annexe 2 - Les colliers acceptés et refusés	13
Annexe 3- Les muselières acceptées et refusées.....	13
Muselières acceptées	13
Muselières refusées.....	13
Annexe 4 – Système de condition physique	14

Règles générales

Inscription

- 🐾 Inscription en ligne. Aucun remboursement 48 heures avant l'événement.

Officiel de course

- 🐾 L'officiel de l'événement veille à la sécurité des lieux et au respect des présents Règlements (ci-après « Règlements »). Il a juridiction exclusive lors d'un événement. Le délégué à la sécurité est un membre veillant à promouvoir la sécurité auprès de participants lors des compétitions. Lors d'un événement, le délégué est sous la supervision de l'officiel de l'événement. Il porte un dossard « sécurité ».

Matériels

- 🐾 Lors d'une épreuve, le chien doit être équipé d'un harnais qui est conçu pour les sports de traction et qui est adapté à sa morphologie afin de ne pas le gêner en traction ou le blesser (voir Annexe 1).
- 🐾 En tout temps, durant une épreuve, le bungee / « tug line » doit être attaché directement au harnais et non au collier du chien.
- 🐾 Seuls les colliers plats sont permis durant les épreuves.
- 🐾 Les colliers ne doivent en aucun cas entraver la respiration du chien (collier de type étrangleur, collier trop fin, etc.). Si le collier a une fonction martingale, celui-ci doit avoir un dispositif (ex : anneau) empêchant l'étranglement du chien, son objectif étant de raccourcir le collier pour empêcher le passage de la tête, et non pas d'étrangler le chien. Toutefois, les colliers fait majoritairement de métal, comme les « chocker » faits en chaîne, les prong et les colliers électrostatiques ne sont pas permis (voir Annexe 2).
- 🐾 Les muselières sont autorisées à la condition qu'elles n'entravent pas la respiration du chien lors de sa course (voir Annexe 3).
- 🐾 Le participant a la responsabilité de s'assurer que son matériel de course est conforme aux Règlements. Une station de vérification de matériel peut être disponible sur le site de l'événement. En l'absence de la station de vérification, l'officiel de l'événement est disponible pour répondre aux questions des participants sur le matériel et procéder aux vérifications si nécessaire. L'officiel de l'événement se réserve le droit de refuser tout départ d'un participant qui aurait du matériel qui ne répond pas à la réglementation. Le participant ne peut exiger de remboursement de l'organisateur dans de telles circonstances.
- 🐾 Tout l'équipement doit être en état d'accomplir le travail pour lequel il a été conçu. Le matériel usé, en mauvais état de fonctionnement ou dangereux est interdit.
- 🐾 Les véhicules de transport des chiens doivent être adéquatement aménagés et équipés afin d'assurer le bien-être des chiens lors du transport et du séjour sur le site des compétitions.
- 🐾 Un dossard numéroté sera fourni par l'organisation. Le participant doit porter sur lui de manière visible son dossard pendant toute la durée de la course sauf autorisation différente donnée par l'officiel de l'événement.
- 🐾 Dans les courses de traîneau de distances où il y a des équipements spécifiques obligatoires, les attelages et les équipements doivent être disponibles pour une inspection au stationnement ou dans un autre lieu annoncé par l'officiel de l'événement au moins trente (30) minutes avant leur heure prévue de départ. Lorsque le contrôle est

RÈGLEMENTS POUR LES PARTICIPANTS

terminé, aucun équipement ne pourra être retiré du traîneau sans l'autorisation de l'officiel de l'événement et sous le contrôle de celui-ci ou d'un officiel mandaté. Un attelage doit être disponible pour une inspection après chaque manche à la demande de l'officiel de l'événement.

Sécurité du participant

- 🐾 L'officiel de l'événement peut réduire la taille d'un attelage s'il considère qu'il y a trop de chiens pour le conducteur.

Assistance des bénévoles

- 🐾 Toutes les équipes peuvent recevoir la même assistance de la part des bénévoles se trouvant à des points précis le long du parcours, dans les conditions autorisées par l'officiel de l'événement.
 - 1. Seulement dans le cas d'un attelage sans conducteur ou d'un attelage présentant un danger pour lui-même, les autres attelages ou des personnes une action immédiate peut être prise par des officiels ou des spectateurs pour sécuriser l'attelage.
 - 2. Dans tous les autres cas, les officiels ne devront agir qu'à la demande d'assistance du conducteur, assistance limitée au contrôle du ou des chiens. Le conducteur devra arrêter son attelage, indiquer clairement de quelle assistance il a besoin.
 - 3. Les participants courant dans la même manche peuvent s'entraider de toute manière autorisée par l'officiel de l'événement.
 - 4. Aucun accompagnement (motoneige, quatre roues ou autres) ne sera permis sur le parcours, quel que soit l'âge du participant.

Guide vétérinaire

- 🐾 De façon générale, aucune drogue ou moyen physique ne pourra être utilisé pour stimuler la performance d'un chien. L'organisation de l'événement, avec l'équipe de vétérinaires, se réserve le droit de prélever des échantillons sanguins et/ou d'urine pour soumission à des tests antidopage, et ce, durant toute la durée de la course.
 - Substances et objets prohibés : aiguilles de seringue pour l'injection de substances, stéroïdes anabolisants, analgésiques, médication anti-inflammatoire (corticostéroïdes, anti-prostaglandines, salicylates, DMSO etc.), anesthésiques, stimulants du système nerveux central, anti-histamines, bronchodilatateurs, supprimeurs de toux, diurétiques, relaxants musculaires, opiacés ou toutes autres substances permettant de rehausser la performance d'un chien ou encore susceptible de camoufler son état de santé.
 - Substances permises : vitamines; minéraux, électrolytes, probiotiques ou tout autre supplément alimentaire conçu à cet effet et dans son emballage d'origine, antiacides comme la famotidine (Pepcid AC) et l'oméprazole (Prilosec) pour prévenir les ulcères gastriques.
 - Décès d'un chien : le musher est responsable de l'état de santé de ses chiens et devrait se familiariser avec des guides de premiers soins canins et devrait être en mesure de reconnaître les symptômes indicateurs d'un problème de santé. Dans l'éventualité où un chien décéderait durant la course, celui-ci devra être complètement recouvert dans le sac de traîneau et l'organisation de l'événement et/ou l'équipe vétérinaire devra en être informée immédiatement afin d'assurer un

RÈGLEMENTS POUR LES PARTICIPANTS

suivi approprié. À défaut de se conformer à ceci, le musher pourra se voir disqualifié ou même banni pour de futures courses.

- 🐾 Conditions pour évaluer l'état de santé d'un chien par l'équipe vétérinaire :
 - Un état cachectique corporel (trop maigre et faible masse musculaire), état d'hydratation (8% ou plus), rythme cardiaque irrégulier, température rectale élevée, hypothermie, bruits pulmonaires anormaux, urine rougeâtre ou brune (signe de myopathie), diarrhée chronique avec présence de sang (ou encore vomissement de sang), engelures, toute blessure orthopédique causant de l'inflammation et/ou de la douleur, état psychologique du chien (particulièrement au point d'arrêt où, par exemple, un chien n'aurait aucune volonté de reprendre le départ).

Règles concernant les départs et les arrivées

Équipe en retard pour son départ

- 🐾 Le participant qui n'est pas prêt à prendre le départ à son heure de départ prévue devra prendre le départ à la toute fin et aura une pénalité de 30 secondes. S'il y a plus d'un participant en retard, ceux-ci partiront selon l'ordre dans lequel ils étaient placés.

Participant qui ne prend pas le départ

- 🐾 Le participant qui ne prend pas le départ doit aviser l'officiel de l'événement le plus tôt possible.

Abandon

- 🐾 Le participant qui abandonne la course doit aviser l'officiel de l'événement le plus tôt possible.

Position de départ

- 🐾 La partie la plus avancée du véhicule (devant du traîneau) constitue le repère pour le respect de la ligne de départ. Le point de repère de départ peut changer selon le type de chronométrage utilisé.
- 🐾 Un participant qui retarde volontairement son départ aura une pénalité de 30 secondes ou sera disqualifié à la discrétion de l'officiel de l'événement.
- 🐾 Un participant qui part avant la fin du décompte se verra donner une pénalité de 30 secondes par l'officiel de course.
- 🐾 Les "handlers" sont permis selon les règles suivantes :
 - Un maximum de 1 handler par chien
 - Aucun "handler" n'est autorisé à propulser ou tirer l'équipe sur son départ. Si un tel geste se produit, une pénalité de 30 secondes sera imposée à l'équipe par l'officiel de l'événement.

Aires de départ et d'arrivée

- 🐾 Il est interdit pour toute personne se trouvant sur l'aire de départ ou l'aire d'arrivée d'avoir en sa possession toute nourriture, boissons, produits de tabac ou de cannabis et ses dérivés, nourriture pour animaux, jouets, balles, etc. Seuls les participants et leurs "handlers" sont permis dans l'aire de départ.
- 🐾 Afin de favoriser une image et une évolution des sports attelés et selon la Loi concernant la lutte contre le tabagisme du gouvernement du Québec, chapitre L-6.2, article 2,

RÈGLEMENTS POUR LES PARTICIPANTS

paragraphe 5, il est interdit de fumer où se déroulent des activités sportives ou de loisirs. Il vous sera demandé de fumer à neuf mètres de l'aire de départ et d'arrivée sous risque de pénalités selon la Loi L-6.2 article 2.2.

Ligne d'arrivée

- 🐾 Le chronomètre s'arrête lorsque le devant du traîneau traverse la ligne d'arrivée.
- 🐾 Au moment de passer la ligne d'arrivée, la personne doit être en contrôle et à bord de son traîneau.

Règles de piste

Suivre la piste

- 🐾 Une équipe doit couvrir l'intégralité du parcours tel qu'il a été établi par l'organisateur. Si l'équipe quitte la piste, elle devra être ramenée au point où elle l'a quittée.

Port des écouteurs

- 🐾 Lors de l'événement, le port des écouteurs est strictement interdit sur le parcours.

Travail en équipe avec les chiens

- 🐾 Le chien doit en tout temps être relié au véhicule (traîneau) sur le parcours.
- 🐾 Tirer le chien ou le forcer à avancer par quelque moyen que ce soit est strictement interdit.
- 🐾 Il est interdit de laisser un chien se faire tirer par son ou ses coéquipiers canins, le cas échéant, durant l'épreuve, sous peine de disqualification automatique par l'officiel de l'événement.

Dépassements

- 🐾 Le dépassement s'annonce lorsque le chien de tête est à moins de 15 mètres de l'autre équipe. À ce moment, le dépassé doit se ranger sur le côté et ralentir. À la demande du dépassant, l'équipe dépassée pourrait se voir obligée d'arrêter.

Droit de passage

- 🐾 Une équipe qui rattrape une ou des équipes qui la précède peut demander l'immobilisation de l'équipe qu'il a rejoint lorsque la distance la séparant de cette équipe est de moins de 25 pieds ou 7.6 mètres.
- 🐾 L'équipe qui se fait dépasser à l'obligation d'immobiliser son attelage et de faciliter le dépassement (exemple : ranger son traîneau à droite de la piste et immobiliser autant que possible ses chiens).
- 🐾 Lors d'un dépassement, l'équipe qui s'est fait dépasser doit laisser une distance raisonnable d'au moins 25 pieds ou 7.6 mètres à l'équipe qui l'a dépassée avant de repartir. Si l'équipe qui a dépassé cesse de progresser, l'équipe ayant été dépassée a le droit de repasser, pourvu que les prescriptions prévues précédemment soient respectées.
- 🐾 Lorsque deux équipes se rencontrent dans une portion de piste dangereuse (exemple : courbe prononcée, pont ou piste étroite), le conducteur sur le chemin du retour doit céder le passage à celui qui est en direction de la boucle.
- 🐾 Le coureur qui a dû immobiliser son équipe pour laisser passer un même coureur à deux reprises n'a plus l'obligation d'immobiliser son équipe pour laisser passer la même

équipe à une occasion supplémentaire. Le coureur qui désire dépasser doit alors le faire à ses risques et périls.

Règles de discipline

Équipements du traîneau

- 🐾 Tous les chiens seront attelés en simple ou double file.
- 🐾 Tous les chiens seront reliés au trait central qui sera fait d'une ligne non rigide et flexible par leur harnais.
- 🐾 Le neckline doit relier les leaders ensemble et doit relier chaque chien d'équipe à la ligne centrale.
- 🐾 Il doit être pourvu d'un cerceau avant (parechoc) conçu de manière à protéger le participant et les chiens.
- 🐾 Il doit avoir des patins sans bordures métalliques (carrés de métal).
- 🐾 Il doit être muni d'un frein adéquat et d'une ancre à neige efficace, reliée à la ligne centrale permettant d'immobiliser adéquatement son équipe.
- 🐾 Il doit être équipé d'un sac à chiens permettant de loger au moins un chien et de le confiner à l'abri des regards doit être fixé adéquatement à l'intérieur du traîneau. Un participant qui revient au fil d'arrivée avec un chien qui n'est pas complètement à l'intérieur et confiné dans le sac sera automatiquement disqualifié. Le chien doit rester dans le sac fermé à l'abri des regards jusqu'au véhicule du participant ou du propriétaire des chiens. Le participant est responsable de l'état de son équipement et il ne pourra invoquer le bris d'équipement pour justifier le non-respect de cette règle.
- 🐾 Il doit pouvoir porter correctement le conducteur et, en cas d'urgence, un passager.
- 🐾 Il doit avoir un panier avec un fond dur d'une surface minimum de 40 cm x 50 cm pour pouvoir porter un chien en toute sécurité.
- 🐾 Dans les courses de distances, le traîneau peut être remplacé entre les manches (ou étapes) et à des points de contrôle prévus.

Port du casque

- 🐾 Le port du casque sécuritaire et adapté est obligatoire pour les moins de 18 ans et fortement recommandé pour les 18 ans et plus. Pour des raisons de sécurité et d'assurance, l'organisateur peut exiger le port du casque pour tous les participants.

Classe

- 🐾 Toute personne peut prendre part à l'événement avec n'importe quel chien tracté à une charge quelconque, à la condition que le nombre de chiens soit respecté selon sa catégorie.
 - Skijoring (1 chien) : le participant doit être âgé de 16 ans et plus avec de l'expérience.
 - 2 chiens (maximum 2 chiens) : le participant doit être âgé de 12 ans et plus.
 - 4 chiens (minimum 3 chiens, maximum 4 chiens) : le participant doit être âgé de 12 ans et plus.
 - 6 chiens (minimum 5 chiens, maximum 6 chiens) : le participant doit être âgé de 14 ans et plus.

Changement de chiens

- 🐾 Lors de la tenue d'une course se déroulant sur plusieurs jours, aucun chien ne peut être ajouté en remplacement d'un chien retiré de l'équipe pour quelque motif que ce soit.
- 🐾 Tout attelage ou chien se présentant au départ et qui, selon l'avis de l'Officiel de l'événement, est jugé inapte ou incapable de terminer le parcours en sécurité, ne sera pas autorisé à prendre le départ.
- 🐾 Tout attelage ou chien ne prenant pas le départ d'une manche, pourra prendre le départ à la seconde manche mais pour le plaisir et sans possibilité de bourse.
- 🐾 Tout attelage ou chien disqualifié lors d'une manche n'est, en aucun cas, admis à poursuivre le reste de la compétition.

Nombre de participants par équipe

- 🐾 Il ne peut pas y avoir plus d'un participant par équipe. Toutefois, un participant ne sera pas pénalisé pour avoir porté assistance à un participant en difficulté en l'embarquant sur son traîneau.

Nombre de chiens lors de l'arrivée

- 🐾 Un participant doit franchir la ligne d'arrivée avec le même nombre de chiens dans son équipe qu'au départ. Un chien ne peut pas être abandonné sur le sentier ou à un handler en cours de course, le chien doit être dans le sac du traîneau et déclaré à l'officiel à l'arrivée.

Substitution de participant

- 🐾 Toute substitution de participants sera interdite pendant un même événement et l'équipe ne pourra prendre le départ avec un participant autre que celui inscrit pour la discipline, sauf sur autorisation de l'officiel de l'événement pour une raison acceptable empêchant le participant de partir. Pour toute autre discipline, la substitution de participants est interdite, et ce, que ce soit avant ou après la clôture des inscriptions.

Participant qui échappe son équipe

- 🐾 Un participant qui échappe à son équipe et la rejoint sans aucune aide externe et passe le fil d'arrivée avec son équipe et sur son traîneau ne sera pas pénalisé.
- 🐾 Le participant qui réussit à rejoindre et rattraper son équipe avec l'aide externe et qui passe le fil d'arrivée avec son équipe et sur son traîneau sera automatiquement disqualifié. Cependant, il pourra courir le lendemain pour le plaisir, sans possibilité de bourse. Il partira en dernière position.
- 🐾 Toute équipe passant le fil d'arrivée, sans la présence du participant ayant pris le départ ou sans le traîneau, sera automatiquement disqualifiée. Cependant, il pourra courir le lendemain pour le plaisir, sans possibilité de bourse. Il partira en dernière position.
- 🐾 Un participant est dans l'obligation d'offrir son aide à une équipe en difficulté sous peine de sanction par l'officiel de course.

Règles concernant les chiens

Âge minimum des chiens pour les courses

- 🐾 Pour toutes les disciplines, les chiens doivent avoir 12 mois pour les courses de 2 à 6 km et 15 mois pour les courses de 6 km et plus. ¹

Décision concernant la capacité d'un chien à participer

- 🐾 Toute décision concernant les capacités d'un chien à participer à une épreuve ou à terminer le parcours en toute sécurité revient au vétérinaire, ou à l'officiel de course si l'organisation ne compte aucun vétérinaire. Toutefois, si le participant est en mesure de présenter une attestation valide d'un vétérinaire indiquant la capacité du chien à participer à l'épreuve, celle-ci aura préséance sur l'avis de l'officiel de course.

Chiens et l'examen vétérinaire obligatoire

- 🐾 Chaque chien qui participera à la course devra être à jour pour ses vaccins contre le distemper (maladie de carré), l'hépatite infectieuse canine, le parvovirus, le parainfluenza (DHPP) ainsi que la rage. Les vaccins DHPP et rage approuvée pour une durée de trois ans par un(e) vétérinaire seront acceptés. Quoique pas encore obligatoire, la vaccination annuelle contre la leptospirose est fortement recommandée. Les preuves de vaccination devront être envoyées par voie électronique à l'équipe vétérinaire à un moment qui sera communiqué aux mushers en temps opportun.
- 🐾 Les vaccins devront avoir été administrés au moins deux semaines avant la date de l'événement.
- 🐾 Chaque chien qui participera à l'événement devra aussi se soumettre à un examen par un de nos vétérinaires de course. Cet examen se tiendra le jour et l'heure indiqué par l'organisateur aux participants. Seuls les chiens dont la santé sera jugée appropriée pour participer à la course par les vétérinaires seront autorisés à prendre le départ. Il est à noter que la décision des vétérinaires à ce sujet est finale. Toute communication inappropriée ou abusive du musher envers l'équipe vétérinaire pourra entraîner une pénalité ou même la révocation du droit de participer à la course dépendamment de la sévérité de l'infraction. Il va de soi que toute discussion devra se faire dans le plus grand respect.
- 🐾 Chaque chien qui quitte le départ de la course sera marqué à l'aide d'un crayon de couleur par l'équipe vétérinaire. Aucun chien « non marqué » ou « non identifié » ne pourra prendre part au départ.

Chien démontrant une faiblesse

- 🐾 Un chien montrant tout signe de blessures, anomalie de santé, maladie, infection (contagieux ou non) faiblesse ou n'étant pas physiquement apte à compétitionner (par exemple chien trop maigre ou en surpoids) sera disqualifié ou expulsé du site de l'événement pour protéger la santé des autres équipes. Le vétérinaire ou l'officiel de course se réserve le droit de procéder aux vérifications nécessaires en ce sens. (voir Annexe 4).

¹ Sur les disciplines de Sprint dans un événement de petit attelage, si l'organisateur n'a pas d'équipe vétérinaire pour faire l'examen d'avant course des chiens, les règlements d'âge du petit attelage auront préséance (moins de 2 km = 15 mois, plus de 2 km = 18 mois).

RÈGLEMENTS POUR LES PARTICIPANTS

- 🐾 Les chiens qui proviennent de chenil ou de résidence où existe une maladie contagieuse pourraient se voir refuser l'accès au site de course par l'officiel de l'événement. Une attestation vétérinaire pourrait être requise.

Antidopage

- 🐾 Tout participant ou propriétaire de chiens faisant partie d'une équipe participant à un événement doit respecter toutes dispositions, règles ou tous règlements pour prévenir et interdire le dopage des chiens ou humains et doit accepter que l'équipe se soumette à tous les tests requis à cet effet.

Règles concernant le comportement

Bon sens et esprit sportif

- 🐾 Le bon sens et l'esprit sportif prévalent. Un participant est dans l'obligation d'offrir son aide à une équipe en difficulté sous peine de sanction par l'officiel de course. Si l'officiel de l'événement juge que le comportement d'un participant ou d'un chien à un moment ou à un autre porte préjudice au sport ou à l'événement, il pourra disqualifier une équipe et la sommer de quitter le site de l'événement. Dans ce cas, la réinscription à un événement futur devra être revue par le comité disciplinaire.

Responsabilité du comportement du chien

- 🐾 Tout participant est responsable du comportement de son/ses chien(s) sur le lieu de l'événement, ainsi que sur la piste.
 - Morsure : dans le cas d'une morsure avec ou sans perforation, le participant ne pourra inscrire à nouveau le chien à une course sanctionnée CCTIM pour une durée déterminée par CCTIM
 - Mauvais comportement à répétition : l'officiel de l'événement pourrait retirer de la compétition un chien jugé agressif si, celui-ci pourrait mettre en danger les autres chiens ou les personnes sur le terrain.

Comportements généraux et bien-être animal durant un évènement

- 🐾 Responsabilité du bien-être de son/ses chien(s) : tout participant est responsable du bien-être de son/ses chien(s) avant, pendant et après la/les épreuve(s), sous peine d'un avertissement par l'officiel de l'événement pouvant aller jusqu'à l'expulsion ou suspension.
- 🐾 Chiens en liberté : les chiens en liberté ne sont pas autorisés sur le site de l'événement.
- 🐾 Maltraitance : les mauvais traitements aux chiens avec ou sans instrument sont interdits, sous peine d'une sanction par l'officiel pouvant aller jusqu'à l'expulsion. Est considérée comme de la maltraitance des chiens l'utilisation de fouets, branches, bâtons ou autres objets servant à stimuler ou à créer un sentiment de crainte, et ce, au même sens que tout coup porté à un chien à l'aide de quelque partie du corps du participant que ce soit ou geste ayant pour but de créer un sentiment de crainte pour les chiens.

Dénonciation - Protêt

- 🐾 Tout comportement jugé nuisible ou inacceptable lors d'un événement doit être dénoncé à l'officiel de l'événement attiré à l'événement sous forme de protêt.



RÈGLEMENTS POUR LES PARTICIPANTS

- 🐾 L'officiel de l'événement est en droit d'effectuer un protêt s'il est témoin d'une infraction même si le participant lésé n'effectue pas de protêt.
- 🐾 Tout protêt peut être dirigé envers un participant, l'organisateur, un bénévole ou l'officiel de l'événement lui-même. En ce qui concerne le dernier cas, le protêt sera traité par l'officiel en chef.
- 🐾 Afin de déposer un protêt relatif à un manquement aux Règlements, le plaignant doit formuler sa plainte à l'officiel de l'événement le jour de l'événement, et ce, dans un délai maximal d'une heure suivant l'arrivée du dernier participant de l'épreuve sur laquelle la plainte porte. Cela peut porter sur une situation vécue par le plaignant ou dont il a été témoin. La plainte sera soumise à la juridiction exclusive de l'officiel de l'événement et sera traitée la journée même. **La décision sera irrévocable.**

Grille de sanctions

Règlements	Types de sanction
Matériel non conforme	Avertissement ou départ refusé
Équipement inadéquat ou manquant	Avertissement ou départ refusé
Chien qui n'a pas l'âge minimum	Disqualification du chien
Capacité du participant à participer à l'épreuve	Départ refusé ou retrait du chien
Capacité du chien à participer à l'épreuve	Départ refusé ou retrait du chien
Nombre de chien à l'arrivée différent du départ	Disqualification
Nombre de chien non conforme à la classe inscrite	Départ refusé
Participant qui échappe son équipe et aidé par quelqu'un d'externe	Disqualification
Dopage d'un chien ou de l'humain	Départ refusé et disqualification
Substitution de dossards/participants	Disqualification
Équipe part avant le temps parmi	30 secondes de pénalité
Équipe en retard sur la ligne de départ	30 secondes de pénalité et partira en dernière position
Handlers qui propulse ou tire l'équipe sur la ligne de départ	30 secondes de pénalité

Annexe 1 - Les harnais acceptés et refusés

Harnais acceptés

**Fiche
HARNAIS**

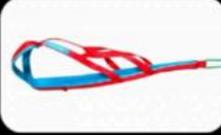


Les Harnais ACCEPTÉS

- ✘ Les harnais présentés sont à titre d'exemples. Il en existe d'autres marques sur le marché.
- ✘ Le chien doit être confortable et se sentir à l'aise dans son mouvement de traction.
- ✘ L'officiel de course est le seul qui pourrait vous refuser le départ si le matériel n'est pas adéquat ou non-adapté au chien.

Tous les harnais de type X-Back






Autres types conçus pour la traction




Les harnais courts conçus pour la traction




Harnais refusés

**Fiche
HARNAIS**



Les Harnais REFUSÉS

- ✘ Les harnais présentés sont INTERDITS en compétition et fortement déconseillés pour la traction.
- ✘ N'hésitez pas à demander conseil lors d'une compétition si vous avez un doute sur votre matériel et ce, avant votre départ.
- ✘ L'officiel de course est le seul qui pourrait vous refuser le départ si le matériel n'est pas adéquat ou non-adapté au chien.

Tous les harnais anti-traction




Tous les harnais de marche et les plastrons








Annexe 2 - Les colliers acceptés et refusés

Fiche
COLLIERS




✓


✓


✓


✗


✗


✗

RÈGLES SUR LES COLLIERS

- ✗ Les colliers présentés sont à titre d'exemples. Il en existe d'autres marques et modèles sur le marché.
- ✗ Les colliers ne doivent en aucun cas entraver la respiration du chien (collier de type étrangleur, collier trop fin, etc.). Si le collier a une fonction martingale, celui-ci doit avoir un dispositif (ex : anneau) empêchant l'étranglement du chien, son objectif étant de raccourcir le collier pour empêcher le passage de la tête, et non pas d'étrangler le chien. Toutefois, les colliers fait majoritairement de métal, comme les "chocker" faits en chaîne, les prong et les colliers électrostatiques ne sont pas permis.
- ✗ L'officiel de course pourrait vous donner un avertissement ou vous refuser le départ si le collier n'est pas adéquat ou dangereux pour le chien.

Annexe 3- Les muselières acceptées et refusées

Muselières acceptées

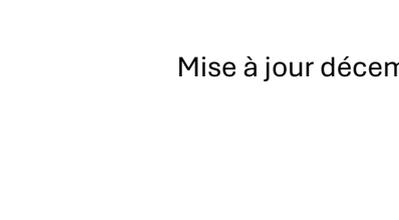


Muselières refusées



Annexe 4 – Système de condition physique

SYSTÈME DE CONDITION PHYSIQUE

TROP MAIGRE			1 Côtes, vertèbres lombaires, os du bassin et saillies osseuses visibles à distance ; pas de graisse corporelle perceptible ; perte de masse musculaire évidente.
			2 Côtes, vertèbres lombaires, os du bassin bien visibles ; absence de graisse palpable ; autres saillies osseuses éventuellement visibles ; légère perte de masse musculaire.
			3 Côtes facilement palpables voire visibles et absence de graisse palpable ; sommets des vertèbres lombaires visibles ; os du bassin de plus en plus proéminents ; taille et dépression abdominale marquées.
			4 Côtes facilement palpables, avec petite couche adipeuse ; taille facilement visible en regardant du dessus ; dépression abdominale marquée.
NORMAL			5 Côtes palpables sans excès de couche adipeuse ; taille visible en arrière des côtes en regardant du dessus ; abdomen creusé, vu de côté.
			6 Côtes palpables avec un léger excès de couche adipeuse ; taille perceptible en regardant du dessus mais non proéminente ; dépression abdominale apparente.
			7 Côtes difficilement palpables ; couche adipeuse importante ; dépôts adipeux marqués dans la région lombaire et à la base de la queue ; absence de taille ou à peine visible ; présence éventuelle d'une dépression abdominale.
TROP GROS			8 Côtes non palpables sous une épaisse couche adipeuse, ou palpables uniquement en exerçant une pression importante ; forts dépôts adipeux dans la région lombaire et à la base de la queue ; absence de taille ; absence de dépression abdominale ; présence éventuelle d'une distension abdominale.
			9 Forts dépôts adipeux sur le thorax, la colonne vertébrale et la base de la queue ; absence de taille et de dépression abdominale ; dépôts graisseux sur le cou et les membres ; distension abdominale marquée.

Le SYSTÈME DE CONDITION PHYSIQUE a été mis au point dans le Nestlé Purina Pet Care Center et a été validé, tel que le décrivent les publications suivantes :

Lafrenze DP. Development and Validation of a Body Condition Score System for Dogs. *Canine Practice* July/August 1997; 22:10-15

Manly DF et al. Comparison of Various Methods for Estimating Body Fat in Dogs. *Am J Vet Res* 2002; 63:159-164

German AJ et al. A Simple, Reliable Tool for Owners to Assess the Body Condition of Their Dog or Cat. *J. Nutr.* 2005; 135:2025-2030

German AJ et al. Comparison of a Plethysmometer with Dual-energy X-ray Absorptiometry for Noninvasive Estimation of Percentage Body Fat in Dogs. *AVJ* April 2010; Vol 75, No. 4